

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HOCKEY SUBAQUATIQUE D3



COMPIEGNE

3 & 4 Juin 2023

Renseignements : <http://hipphockeyeurs.free.fr>

SOMMAIRE

I. REMERCIEMENTS.....	3
II. COMMISSION NATIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE	4
III. DEROULEMENT DE LA COMPETITION	5
IV. COMITE D'ORGANISATION	6
V. COMITE OFFICIEL DE LA COMPETITION	7
VI. REGLES DE JEU.....	8
VII. PRESENTATION DES EQUIPES	9
VIII. GRILLES DE MATCHS SAMEDI	10
IX. GRILLES DE MATCHS DIMANCHE.....	11
X. REGLEMENT PISCINE.....	12
XI. PLAN DE LA PISCINE.....	13
XII. ACCES A LA PISCINE	14
XIII. ADRESSES D'HEBERGEMENT	15
XIV. RESTAURATION.....	16

I. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'organisation de ce Championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissants envers :

Mr le Sénateur Maire de Compiègne
Philippe Marini

Mr l'Adjoint aux finances :
Nicolas Cotelle

Mr l'Adjoint aux Sports :
Christian Tellier

Mr le Président de l'Office des Sports
Philippe Grand

Mr le Directeur du Service Sports et Jeunesse
Loïc Caron

Mr le Président du Comité National de Hockey Subaquatique
Dominique Ruaux.

Mr le Responsable National des Arbitres :
Alexandre Davion

Le Club de Plongée Compiégnois et tous ses adhérents bénévoles

II. COMMISSION NATIONALE HOCKEYSUBAQUATIQUE

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS

Mr. le Président du comité Régional HDF :
Bruno ENGELS

Mr. le Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique :
Dominique RUAUX

Mme la Vice-Présidente chargée des Finances :
Hélène FAUQUEUX

Mr. Le Vice-Président Délégué Secrétaire :
Rémy GILLET

Mr. le Commissaire National des Compétitions :
Thierry TIRARD

Mr. Le Responsable de la Commission Régionale HDF :
Philippe VAN RECHEM

Mr le Commissaire de la compétition:
Laurent DUBOST

Mr. le Responsable de l'arbitrage de la Compétition:
Précisé ultérieurement

III. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

ADRESSE

Piscine de Mercières à Compiègne
Rue Jacques Daguerre
60200 Compiègne
Tel : 03 44 86 81 60

HORAIRES

Samedi :

8 h 00 accueil des équipes et contrôle des licences ainsi que des feuilles d'engagements.

9 h 00 réunion des arbitres et des capitaines d'équipes.

9 h 30 1^{er} match.

20 h 00 fin du dernier match.

Dimanche :

7 h 30 accueil des équipes.

8 h 00 1^{er} match.

17 h 30 fin du dernier match.

18 h 00 annonce des résultats et vin d'honneur.

Vidéo :

Une retransmission vidéo est prévue sur place pour le public et les participants ainsi que sur internet.

IV. COMITE D'ORGANISATION

COORDINATION DU CHAMPIONNAT

*Gérald LEVEQUE,
Responsable section Hockey
Club de Plongée Compiégnois
Téléphone : 03 44 90 26 74
Mail : hockey-sub.compiegne@laposte.net*

Président du Club de Plongée Compiégnois

Gilles DRESSAIRE

Membres de la section Hockey-Subaquatique

*Amélie LAMBRECHT
Sébastien MICHEZ
David SOIRON
Leo Paul SOIRON
Béranger LAFARGE
Marc-Antoine MOREL
Issam ALAMIR AHMAD
Soufiane GUERNAOUI
Uwe BEYER
Sarah AMIARD
Clara MICHEZ
Alexis MICHEZ
Charlie PECHON
Thomas BERTHE
Gautier LAMBRECHT
Gérald LEVEQUE
Jérôme LEMAIRE
Jean-François KRIEGER
Peter MATUSKA
René BALITOUT
Stéphane PALLUEL
Thomas CHARRIER*

V. COMITE OFFICIEL DE LA COMPETITION

Commissaire de compétition :

Laurent DUBOST

Responsable de l'arbitrage :

Précisé ultérieurement

Arbitres du championnat :

Vincent BURIEZ

Edouard COUTEL

Laurent DUBOST

Laurent DUMONT

Sebastien LE PAGE

Alexis POTELLE

Nicolas RICHOMME

Morgan ROCHA

VI. REGLES DE JEU

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la C.N.H.S. et règles de jeu 11.2 Vol.2 2022 et Exigences du terrain 11.1 Vol.1 2022

Marquage des points :

- ✓ Match forfait : 0 point.
- ✓ Match perdu : 1 point.
- ✓ Match nul : 2 points.
- ✓ Match gagné : 4 points.

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match.

Equipes :

- ✓ Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et renvoyée dans les temps donnés par le Vice Président chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).
- ✓ La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition le samedi 3 juin 2023 (horaire communiqué lors de votre accueil).
- ✓ L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.
- ✓ Un licencié de l'équipe doit être impérativement présent lors de la cérémonie de remise des récompenses.
- ✓ Chaque équipe doit être encadrée par un entraîneur fédéral 1^{er} degré.

Arbitres :

- ✓ Les arbitres doivent être inscrits nommément sur la feuille d'engagement de chaque équipe, s'ils sont joueurs dans l'équipe, ces arbitres seront non joueurs toute la journée de leur arbitrage
- ✓ La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage le matin du samedi 3 juin 2023 (Horaire communiqué sur place).
- ✓ Trois minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.
- ✓ Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

Contrôle des licences :

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le 3 juin 2023 à partir de 8 h.

Les licences et certificats médicaux (et éventuellement certificats de sur-classements) seront conformes à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée pour les mineurs. Seules les équipes en règle seront autorisées à accéder aux vestiaires. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir accéder aux vestiaires.

VII. PRESENTATION DES EQUIPES

Poule A

Franconville 2

(Comité Ile de France)

Lille 2

(Comité Haut de France)

Marseille

(Comité Sud)

Poule B

Diderot XII 2

(Comité Ile de France)

Nogent Sur Seine

(Comité Grand Est)

Hyères 2

(Comité Sud)

Poule C

Epernay

(Comité Grand Est)

Pontoise 2

(Comité Ile de France)

Dinan 2

(Comité Bretagne Pays de Loire)

Poule D

La Rochelle

(Comité Nouvelle Aquitaine)

St Briec

(Comité Bretagne Pays de Loire)

Toulouse

(Comité PM Occitanie)

VIII. GRILLES DE MATCHS SAMEDI

		<i>Cote vitres au départ</i>			<i>Score</i>		<i>Cote Gradins au départ</i>		<i>ARBITRES</i>		
Jour	Horaires	N°	Equipes Blanches	Rep	Blanc	Noir	Rep	Equipes Noires	Remplir la grille d'arbitres		
Samedi	09:30	1	FRANCONVILLE 2	A1			A5	MARSEILLE			
Samedi	09:57	2	DIDEROT XII 2	B2			B6	NOGENT SUR SEINE			
Samedi	10:24	3	DINAN 2	C3			C7	EPERNAY			
Samedi	10:51	4	LA ROCHELLE	D4			D8	SAINT BRIEUC			
Samedi	11:18	5	MARSEILLE	A5			A9	LILLE 2			
Samedi	11:45	6	NOGENT SUR SEINE	B6			B10	HYERES 2			
Samedi	12:12	7	EPERNAY	C7			C11	PONTOISE 2			
Samedi	12:39	8	SAINT BRIEUC	D8			D12	TOULOUSE			
Samedi	13:06	9	LILLE 2	A9			A1	FRANCONVILLE 2			
Samedi	13:33	10	HYERES 2	B10			B2	DIDEROT XII 2			
Samedi	14:00	11	PONTOISE 2	C11			C3	DINAN 2			
Samedi	14:27	12	TOULOUSE	D12			D4	LA ROCHELLE			
Samedi	14:54	13		1A			1B				
Samedi	15:21	14		2A			2B				
Samedi	15:48	15		1C			1D				
Samedi	16:15	16		2C			2D				
Samedi	16:42	17		2B			1A				
Samedi	17:09	18		1B			2A				
Samedi	17:36	19		2D			1C				
Samedi	18:03	20		1D			2C				
Samedi	18:30	21		3C			3D				
Samedi	18:57	22		3A			3B				
Samedi	19:24										

IX. GRILLES DE MATCHS DIMANCHE

Dimanche	08:00	23		2X			2Y				
Dimanche	08:27	24		3X			3Y				
Dimanche	08:54	25		4X			3C				
Dimanche	09:21	26		4Y			3A				
Dimanche	09:48	27		3Y			2X				
Dimanche	10:15	28		2Y			3X				
Dimanche	10:42	29		3D			4X				
Dimanche	11:09	30		3B			4Y				
Dimanche	11:36	31		1X			2G				
Dimanche	12:03	32		1Y			1G				
Dimanche	12:30	33		3E			2F				
Dimanche	12:57	34		2E			3F				
Dimanche	13:24	35		4G			1F				
Dimanche	13:51	36		3G			1E				
Dimanche	14:18	37	#NOM?	291			292	#NOM?			
Dimanche	14:45	38	#NOM?	191			192	#NOM?			
Dimanche	15:12	39	#NOM?	251			252	#NOM?			
Dimanche	15:39	40	#NOM?	151			152	#NOM?			
Dimanche	16:06	41	#NOM?	2f1			2f2	#NOM?			
Dimanche	16:33	42	#NOM?	1f1			1f2	#NOM?			
Dimanche	17:00										

X. REGLEMENT PISCINE

RESPONSABILITES :

Le C.P.C., club organisateur, ne sera être tenu responsable en cas de vols ou de pertes d'objets.

REGLEMENT :

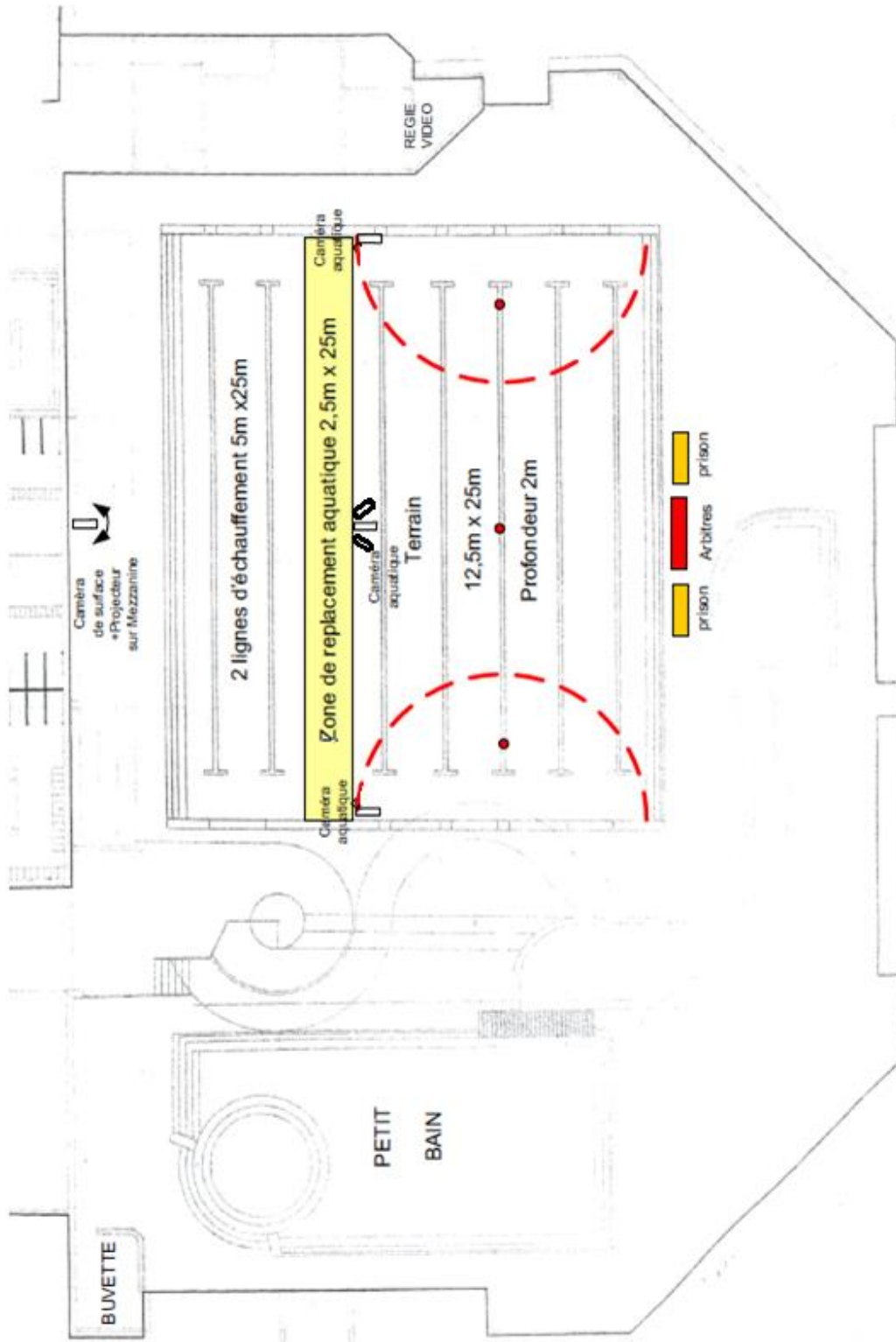
- ✓ Interdiction de fumer dans la piscine.
- ✓ Pas de chaussures de ville au delà de la zone d'accueil.
- ✓ Seuls les maillots de bain classiques sont acceptés (short et bermuda interdits).
- ✓ Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.
- ✓ Déposer les papiers et reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.
- ✓ Des vestiaires collectifs et des cabines de déshabillage seront mis à la disposition des équipes, ils ne fermeront pas à clef, donc il est conseillé aux joueurs d'utiliser les casiers gratuits afin d'éviter tout vol dont l'organisation ne peut être tenue pour responsable.
- ✓ Ne sont pas admises dans l'établissement les personnes présentant des pathologies cutanées et les personnes en état d'ivresse.
- ✓ Chaque athlète de chaque équipe est tenu de prendre une douche, de se savonner et de passer par les pédiluves avant d'accéder aux bassins.
- ✓ Interdiction de se montrer indécent en geste ou en parole, de détériorer le bâtiment ou le matériel, de salir sa cabine soit par des inscriptions soit par des dépôts d'objets mal propres, de courir dans l'établissement, de plonger dans le petit bassin.
- ✓ Les maîtres nageurs sauveteurs, diplômés d'état, de la piscine sont autorisés à prendre toute décision propre à assurer la sécurité et le bon ordre à l'intérieur de l'établissement. Pour ce faire, ils demeurent juges de l'opportunité des mesures qui s'avèreraient nécessaires en cas d'urgence (évacuation, appel au service de secours, ...) auxquelles les usagers devront se conformer.
- ✓ La direction décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir sur les parkings, ceux-ci n'étant pas gardés.
- ✓ Toute personne ou groupement ne se conformant pas au présent règlement pourra être exclu de la piscine, à titre temporaire ou définitif, au besoin avec l'aide de la force publique, sans préjudice de poursuites judiciaires éventuelles.

PAS DE PEINTURE DANS L'ENCEINTE NI AUX ABORDS DE LA PISCINE.

**Toute personne prise en flagrant délit entraînera l'exclusion
définitive de son équipe.**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS ENGAGER A RESPECTER CES REGLES
PENDANT LA COMPETITION**

XI. PLAN DE LA PISCINE



XIII. ADRESSES D'HEBERGEMENT

(Nota : l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable concernant tous les problèmes d'hébergements rencontrés)

✓ Ces hôtels sont situés à proximité (moins de 10 minutes) du lieu de la compétition (Compiègne et environ) :

HOTEL PREMIERE CLASSE

Z.A.C. DU CAMP DU ROY 726, AVENUE JEAN-MOULIN 60880 JAUX

HOTEL CAMPANILE

70 Avenue d'Huy – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 42 35 Fax : 03 44 86 69 92

HOTEL KYRIAD

10 Avenue Marcelin Berthelot – ZAC de Mercières – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 11 11 Fax : 03 44 20 41 60

HOTEL B&B

10 Av Marcellin Berthelot–60200 - COMPIEGNE

Tél : 08 92 23 36 57

HOTEL FASTHOTEL

94 Rue Champagne - 60880 - JAUX

Tél : 03 44 90 03 44 Fax 03 44 90 16 11

HOTEL IBIS

ZAC de Mercières – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 23 16 27 Fax : 03 44 86 48 21

HOTEL IBIS BUDGET

1 rue Pierre Sauvage – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 08 92 68 31 04 Fax : 03 44 20 27 90

HOTEL FORMULE 1

71 Avenue de l'Europe - 60280 - VENETTE

Tél : 08 91 70 52 27 Fax 03 44 90 16 11

XIV. RESTAURATION

- ✓ Une buvette avec snack sera en place dans la piscine.

Vente de pâtes chaudes (nature, pesto et carbonara) sur place

**SI VOUS SOUHAITEZ EN PROFITER, MERCI DE NOUS
RETOURNER LA FICHE DE RESERVATION EN FIN DE DOCUMENT
AVANT LE DIMANCHE 28 MAI
(UNE FICHE PAR EQUIPE)**

Les personnes de l'organisation pourront vous renseigner sur la situation géographique des supermarchés ou superettes les plus proches.

- ✓ Ces restaurants sont situés à proximité des hôtels.

Hotel-Restaurant Campanile

70 Avenue d'Huy – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 42 35

Au Bureau

Pl Jacques Tati– 60880 - JAUX

Tel : 03 44 75 00 72

Hudson

Pl Jacques Tati– 60880 - JAUX

Tel : 03 64 47 61 55

Le comptoir Italien

Pl Jacques Tati– 60880 - JAUX

Tel : 03 44 43 98 87

Buffalo – Grill

Avenue Marcelin Berthelot – 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 97 02 73

Flunch – Carrefour

6 Avenue de l'Europe - 60280 – VENETTE

Tel : 03 44 23 82 07

Les 3 Brasseurs

Avenue Jean Moulin - 60880 - JAUX

Tel : 03 44 36 45 36

Courtepaille

7 rue Clément Ader - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 30 60

Del Arte

Rue Ferdinand de Lesseps 60200 – COMPIEGNE

Tel : 03 44 42 65 21

Amarine

86 rue des métiers - 60880 - JAUX

Tel : 03 44 37 08 08

IL RISTORANTE

9 Avenue Jean Moulin 60880 – JAUX

Tel : 03 44 20 04 15

Leon de Bruxelles

Rue Ferdinand de Lesseps 60200 – COMPIEGNE

Tel : 03 44 37 02 55

Le Vivenel (antillais)

30 rue Vivenel - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 86 10 15

Garrett Meals

39 rue Vivenel - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 41 11 74

La Calabraise (pizzeria)

22 rue des Lombards - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 40 23 43

Le Vésuvio (pizzeria)

5 rue de Harlay - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 23 31 33

Le Bistrot de Flandre

2 rue d'Amiens - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 83 26 35

Le Bouchon

4 rue d'Austerlitz - 60200 - COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 02 03

Le Bistrot des arts

33 cours Guynemer - 60200 – COMPIEGNE

Tel : 03 44 20 10 10

Les Accordailles

24 rue d'Ulm - 60200 - COMPIÈGNE

Tel : 03 44 40 03 45

Restauration midi

Le Hockey Subaquatique de Compiègne propose de commander des pâtes pour les repas de midi du samedi et du dimanche.

Remplir un bulletin de réservation et le retourner avec le règlement avant le 28 mai 2023:

Gautier LAMBRECHT

25, rue Roquin

60350 Trosly Breuil

Par chèque à l'ordre du **Club de Plongée Compiègnois** ou virement bancaire (RIB sur demande)

Sur place :

- Boissons : café, eau 50cl et soft cannette à **1€**
- Part de gâteau : **1€**

A la commande :

- Pâtes (nature, pesto ou carbonara) : **5€**
- Menu Pâtes / Gâteau / Boisson : **6€**

RESERVATION PÂTES

Nom du club.....

Pour le samedi midi

Désignation	Quantité	Total
Pâtes nature		
Pâtes Pesto		
Pâtes Carbonara		
Menu Pâtes nature		
Menu Pâtes Pesto		
Menu Pâtes Carbonara		

Pour le dimanche midi

Désignation	Quantité	Total
Pâtes nature		
Pâtes Pesto		
Pâtes Carbonara		
Menu Pâtes nature		
Menu Pâtes Pesto		
Menu Pâtes Carbonara		
	TOTAL Commande	

